



Session du 25 janvier 2021

Intervention de Jocelyne Martin

Insertion

Monsieur le Président,  
Cher-e-s collègues,

L'année 2020 a vu une augmentation de 10% des bénéficiaires du RSA. Au regard de la situation sanitaire, économique et sociale, on peut s'attendre à une nouvelle augmentation sur 2021. Aujourd'hui, nous continuons à évoluer dans un contexte difficile, sans visibilité à long terme et même à court terme. Une chose est certaine, l'isolement et la précarité sont bien là pour un nombre croissant de nos concitoyens.

Si nous voulons être un Département solidaire, certes nous devons assumer le versement des allocations, mais nous ne pouvons pas nous exempter de notre mission essentielle : celle d'insérer le public. Rien ne serait plus grave que de verser des allocations RSA aux personnes sans définir avec elles un projet et un parcours d'insertion. De plus, un certain nombre de bénéficiaires du RSA sont des nouveaux, et nous savons qu'un travail dès les premiers mois d'arrivée dans le dispositif est plus bénéfique. L'accompagnement et la mobilisation sont à conforter pour permettre des sorties rapides du dispositif RSA. Des moyens existent. Ils sont à renforcer :

- en développant de nouvelles actions de formation, d'accompagnement en individuel et en collectif,
- en soutenant les actions innovantes des structures de l'insertion professionnelle en faveur du retour à l'emploi.

L'Etat a lancé en décembre dernier un appel à manifestation d'intérêt sur le dispositif SPIE (Service public de l'insertion et de l'emploi). Il vise à renforcer la

coopération entre les professionnels de l'insertion. Inscrivons-nous dans cette démarche. Nous pensons qu'il s'agit là d'une belle opportunité pour être plus efficace, pour assurer une intervention coordonnée et accompagner les personnes dans une approche socio-professionnelle globale. Trente territoires seront retenus. Soyons de ceux-là.

Aussi, nous proposons d'augmenter le budget « offre d'insertion » proportionnellement à l'augmentation du RSA, soit + 1 M€ par rapport au budget primitif de 2020. En effet, à la lecture du rapport DOB, cette orientation n'apparaît pas malgré sa grande nécessité.

Il reste à la commission de définir les projets nouveaux que nous pourrions proposer à l'échelle du département et ainsi garantir une allocation à tous les publics en difficultés mais surtout un projet d'insertion.

Nous serons avec vous force de proposition ! Investissons aujourd'hui pour préparer demain.

Merci